

JOURNAL

RELATIF A L'AFFAIRE DE MONTRÉAL

Rome, le 12 janvier 1866.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

L'expérience avait montré jusqu'ici qu'il était dans les destinées du Séminaire de Montréal d'être éprouvé par la croix, et ce qui vient d'arriver confirme de plus en plus cette remarque, et n'a rien qui doive nous étonner. Depuis bien des années l'Evêque de Montréal, en écrivant contre nous lettres sur lettres à la Propagande, sans que nos Messieurs se soient jamais défendus, et aussi en faisant quatre fois le voyage de Rome et autant de séjours assez prolongés dans cette ville, avait prévenu défavorablement les esprits contre le Séminaire, et préparé de loin les voies à ce qui vient d'avoir lieu. Je pense même que l'abolition de nos privilèges était un parti pris depuis longtemps, et qu'on ne cherchait qu'une occasion pour nous attirer devant la Congrégation de la Propagande, pour nous dépouiller dans les formes; et cette occasion le Cardinal Préfet (Barnabo) la fit naître il y a quelques années, en écrivant au Supérieur du Séminaire de Montréal d'envoyer des informations, qui pussent aider la Sacrée Congrégation à dresser le règlement sollicité par l'Evêque pour régler les rapports entre le Séminaire et l'Evêché.